



Avis d'appel d'offres N°02/2025
« Désignation de deux Commissaires aux comptes
pour les Exercices 2025– 2026– 2027»

En application des dispositions des articles 258 et suivants du code des sociétés commerciales, la Banque Nationale Agricole se propose de lancer un appel d'offres pour le choix de deux commissaires aux comptes pour une période couvrant les exercices **2025-2026-2027**.

Tout membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie remplissant les conditions légales et intéressé par cet appel d'offres, peut se présenter au Secrétariat Permanent de la Commission Interne des Marchés, « Immeuble BNA sis à la Rue de Syrie - Tunis 10^{ème} étage» et ce, à partir de la date de publication de l'avis d'appel d'offres, muni de son cachet et de sa carte d'identité nationale pour retirer gratuitement le cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposées directement contre décharge au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A -Av Mohamed V 1001 Tunis, au plus tard le 13/03/2025 à 11,00 H du matin, date et heure limite de réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi). Elles doivent être présentées, sous peine de nullité, comme suit :

Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA portant la mention :

A NE PAS OUVRIR- APPEL D'OFFRES N° 02/2025
"Désignation de deux Commissaires aux comptes
pour les Exercices 2025 – 2026 – 2027 »

Cette enveloppe doit contenir les pièces énumérées dans le cahier des charges ainsi que l'offre financière afférente aux diligences spécifiques.

Les soumissionnaires seront liés par leurs offres pendant deux cent quarante jours (240 jours) à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.